

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs Les Zigotos

Guillon

Thizy

Montréal

L'ACCUEIL DE LOISIRS ET SON ENVIRONNEMENT

La Communauté de Communes du Serein souhaite proposer une action éducative en complément de l'école, organiser des loisirs et des vacances pour tous, favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire.

Elle développe un lieu d'accueil agréable pour l'enfant, de rencontres, de découvertes, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échanges et de dialogue pour les enfants et les familles.

Cet endroit se voudra ludique et éducatif où les enfants pourront développer leur sens du respect de l'autre, de la solidarité, de l'échange, de l'autonomie ainsi que leur relation avec les autres.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les lieux d'implantation:

GUILLON

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement occupe les locaux du: Groupe scolaire de MONTFAULT Route de VIGNES 89420 GUILLON

THIZY

L'accueil de loisirs occupe les locaux de l'école située 1 Rue des Ecoliers 89420 THIZY

MONTREAL

L'accueil de loisirs occupe les locaux de l'école située Grande Rue 89420 MONTREAL

L'ENVIRONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les accueils se font dans une salle exclusivement dédiée à ces activités, elle est décorée et aménagée de façon à créer une ambiance agréable, chaleureuse et conviviale où l'enfant pourra évoluer en toute sécurité et trouver ses repères facilement.

Ainsi il y trouvera tout le nécessaire pour des activités de dessin, de lecture, de jeu de société, etc...

Les temps d'accueil périscolaire doit permettre à l'enfant d'échanger, de partager, de jouer avec les autres enfants mais aussi avec les animateurs.

Il conviendra également de mettre l'accent sur l'importance et la compréhension des règles d'hygiène quotidienne (on se lave les mains avant de manger et après le passage aux toilettes...) ainsi que la notion d'équilibre alimentaire.

L'ALSH fourni des goûters variés aux enfants (fruits, fromage, compote, pain confiture...) et non systématiquement des gâteaux et des bonbons.

Les journées et les activités sont adaptées aux besoins et à l'attente de chaque tranche d'âge.

L'A.L.S.H accueille des enfants de 3 à 17 ans, 2 groupes sont mis en place avec un fonctionnement spécifique (par exemple, les 3/6 ans font une sieste après le repas alors que les 7/13 ans sont en temps « libre/calme »).

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ALSH

L'accueil de loisirs propose d'accueillir chaque enfant dans un environnement sécurisé, divertissant et enrichissant car c'est dans **un endroit adapté, répondant à ses besoins et à ses attentes que l'enfant pourra s'épanouir.**

Il souhaite répondre aux besoins d'activités des enfants tout en leur laissant la possibilité d'évoluer de façon autonome.

L'enfant est au centre de l'activité proposée sous la forme de jeux ou de découvertes, elle est adaptée à son évolution physique et psychologique.

1. FAVORISER L'AUTONOMIE

L'autonomie se construit petit à petit et au rythme de chacun, il n'y a pas d'âge pour devenir autonome. Le désir de chaque individu (et notamment de l'enfant) est de grandir, d'évoluer et de devenir adulte.

Notre objectif est de l'aider à s'épanouir, à se construire à travers le plaisir du jeu, des activités et des découvertes qu'on lui propose.

Les activités manuelles et créatives permettent aux enfants de découvrir différentes matières et les manières de l'exploiter.

L'animateur devra guider et soutenir l'enfant dans cette démarche. L'enfant doit rester « acteur », il ne s'agit pas de le faire à sa place pour obtenir un meilleur résultat. L'animateur ne doit rester qu'un conseiller pour que l'enfant puisse développer ses propres capacités d'expressions et d'imagination sans contraintes.

Il faut valoriser le travail de chacun, il vaut mieux une réalisation qui semble moins jolie mais faite par l'enfant et dans laquelle il se retrouve qu'un bel objet fait par l'animateur.

2. FAVORISER LES RELATIONS ET LE LIEN SOCIAL.

L'A.L.S.H est par définition un lieu de vie collectif, d'écoute, d'entraide (apprendre à penser à l'autre), de respect (ne pas faire à l'autre ce que l'on ne voudrait pas que l'on nous fasse), de partage (ne pas penser qu'à soi) qui doit être ressenti par l'enfant comme un enrichissement et faciliter la communication.

- En favorisant, le respect de chacun et de la vie collective à travers leur comportement et leur langage, l'enfant pourra évoluer au sein du groupe et y trouver sa place. Par exemple, en impliquant les enfants dans la création de règles de vie commune qui établissent un cadre en donnant aux enfants des repères clairs sur leurs droits et leurs devoirs.
- En responsabilisant les enfants en les faisant s'impliquer dans le rangement, le respect du

matériel dans les différents temps de la vie collective par exemple en mettant la table ou en aidant un plus petit à mettre son manteau...

- En créant de l'entraide et en favorisant le travail collectif à travers des grands jeux en commun (les plus grands aidant, encourageant les plus petits qui font partie de leur équipe).
- En écoutant les enfants : proposer la mise en place de temps d'échange, durant des moments clés de la journée. Par exemple, au moment du repas ou du temps libre l'enfant pourra s'exprimer, échanger avec ses camarades mais aussi avec l'animateur. Ces moments conviviaux pourront permettre à l'enfant de créer des liens avec les personnes qui l'entourent.
- En développant une « co-éducation » par des échanges, l'implication des familles en les associant à certaines de nos activités, par des rencontres avec les habitants (par exemple en les associant dans nos jeux de piste ou en faisant découvrir aux enfants un métier exercé par l'un des habitants) par des partenariats avec des associations, la maison de retraite ou d'autres accueils de loisirs.

3. FAVORISER LA DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'OUVERTURE D'ESPRIT

L'A.L.S.H est un espace éducatif à part entière qui doit prendre place dans son environnement. Notre objectif n'est pas d'enfermer l'enfant dans un lieu coupé du reste du monde mais bien de lui permettre de prendre place dans son environnement et d'en devenir acteur.

Il faut permettre aux enfants de découvrir ce qui les entoure, d'approfondir leurs connaissances sur le monde et de se construire des repères.

- Favoriser l'ouverture de l'esprit à travers la découverte de nouveaux lieux, de nouvelles personnes et permettre à l'enfant d'acquérir plus de connaissances sur le monde qui l'entoure.

LES MOYENS HUMAINS

1. Conception de l'équipe pédagogique

Travailler avec les enfants est un engagement important. Les parents en nous confiant leurs enfants, nous témoignent leur confiance. L'équipe d'animation doit être consciente de cette responsabilité et garante de la sécurité de l'enfant.

Le centre de loisirs accueille des enfants d'âges différents avec des attentes et des besoins très variés.

Elle doit adapter ses activités en fonction des caractéristiques de chaque âge.

L'équipe d'animation doit refléter les personnalités, les originalités de chaque animateur qui la compose afin de pouvoir apporter la plus grande diversité en matière d'activités.

Elle met en place le programme et se réunit avec la Directrice chaque fin de semaine pour évaluer la progression des enfants par rapport aux objectifs que l'équipe s'est fixée.

2. Portrait de l'animateur

L'animateur surveille et veille à la sécurité physique et morale des enfants.

Il doit, lors des sorties, activités ou temps calme, toujours être vigilant. Il ne doit jamais laisser un enfant seul et être attentif à l'état de fatigue, au comportement inhabituel de l'enfant.

Il doit lors des activités qu'il propose veiller au respect des règles et à la sécurité afin que les enfants en profitent pleinement.

L'animateur est le « référent », un exemple pour les enfants.

C'est à travers son comportement (politesse, ponctualité, respect de chacun...) et les activités qu'il propose que les enfants s'éveillent sur le monde qui les entoure.

L'animateur doit respecter les règles qu'il impose, il doit être cohérent « le dire, le faire » et fait appel au bon sens.

Il doit entraîner le groupe, susciter l'envie, l'imagination dans tout ce qu'il entreprend. Il doit être à l'écoute et à la disposition de chaque enfant et le considérer comme un individu à part entière. Il doit apprendre à mieux connaître les enfants et établir un lien de confiance mutuelle afin de favoriser les rapports avec chaque individu.

Pour cela, il peut mettre en place avec eux des règles de vie qui instaurent les notions de partage, d'entraide, d'écoute et de respect.

3. La Famille

Le rôle des parents est primordial dans l'éducation de l'enfant. Le centre de loisirs n'offre qu'un complément d'éducation, il ne peut en aucun cas se substituer aux parents.

Il convient donc d'établir un réel partenariat. Pour ce faire, les parents sont invités à découvrir les activités pratiquées et éventuellement à accompagner lors de sorties.

Le projet pédagogique est mis à leur disposition au centre ainsi qu'un tableau d'informations.

Les parents font partie des acteurs du centre, ils sont accompagnateurs dans nos sorties.

ROLE ET FONCTION DE L'ANIMATEUR

L'animateur est le garant de la sécurité physique et morale de l'enfant. Il s'engage à prendre connaissance et à mettre en œuvre le projet pédagogique de l'A.L.S.H.

Il s'engage à participer à l'élaboration et à l'évolution du projet pédagogique.

L'ENGAGEMENT DE L'ANIMATEUR

1. AVOIR UN ROLE EDUCATIF D'AIDE, DE GUIDE

La réussite de l'A.L.S.H repose essentiellement sur les qualités humaines de l'équipe d'animation. L'animateur doit aider, accompagner l'enfant dans ses choix. Il établit un contact avec les enfants (échange, écoute, disponibilité), dynamique et spontané, il cherche à créer une ambiance agréable. Il s'engage et va jusqu'au bout de son projet d'activité pour qu'il aboutisse.

2. RESPONSABILITE

L'équipe d'animation doit tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des enfants qui lui sont confiés. Il est impératif de respecter les consignes données par la direction départementale de la jeunesse et des sports et de la direction de l'A.L.S.H.

Il faut être rigoureux sur tout ce qui touche à la sécurité affective et physique des enfants. Ne jamais laisser les enfants sans surveillance et ne pas hésiter à les recompter plusieurs fois dans la journée.

3. DISPONIBILITE

L'animateur doit être présent, actif et disponible dans tous les moments de la journée auprès des enfants. Il doit être accueillant avec les familles et communiquer avec elles. Disponible, souriant, l'enfant doit savoir qu'il peut faire appel à lui pour l'écouter, dialoguer, l'aider et le sécuriser. Il doit être attentif aux besoins et veiller à la bonne hygiène de l'enfant.

4. ESPRIT D'EQUIPE

L'animateur doit être cohérent avec l'équipe, solidaire, ouvert à la communication et à l'échange. Il ne doit pas oublier qu'il fait partie intégrante de celle-ci. En cas de problème au sein de l'équipe, l'animateur doit

se conforter au droit de réserve et en aucun cas n'y mêler les enfants. Il a un esprit ouvert, cherche aussi bien le dialogue avec les autres animateurs qu'avec la direction. Il communique diverses informations que ce soit une difficulté avec un enfant ou une interrogation des parents.

5. RELATION AVEC LE PERSONNEL DE SERVICE

L'animateur doit veiller au respect de son travail, afin d'éviter d'alourdir sa tâche (respect des horaires de repas, rangement des jouets et du matériel utilisé, ramassage des papiers et les mettre à la poubelle, sensibilisé les enfants aux respects et à la propreté des locaux...).

Il veille à la propreté des tables et des locaux lorsqu'il termine une activité.

6. RESPECT DU PROGRAMME

L'animateur doit respecter le programme d'activités et le mettre en œuvre. Il permet de développer les capacités de chacun de découvrir de nouvelles techniques grâce au travail d'équipe. Le planning des activités étant fait par l'équipe, chaque animateur peut apporter ses idées, ses capacités et les faire partager. Une activité par animateur sera proposée, de manière à ce qu'il y ait plusieurs possibilités pour les enfants. L'animateur doit anticiper la préparation pour pouvoir réfléchir sur la conduite à tenir, sur le déroulement de son activité et la présentation l'adaptation de l'activité par rapport à son public.

7. GESTION DU MATERIEL

L'A.L.S.H est doté d'un matériel pédagogique et technique qui représente un investissement, c'est pourquoi nous demandons une attention et le respect celui-ci. Il veille au bon fonctionnement du matériel, trie et range...

EVALUATION

La mise en place de réunions d'évaluation a pour objectif de créer une cohésion entre les animateurs, ce qui permet le bon fonctionnement le bon déroulement des activités. Elles permettent à chacun n'ont seulement de proposer, de préparer les futures activités mais aussi de faire le bilan sur nos objectifs pédagogiques.

1. Pour les mercredis:

Une réunion de bilan et de préparation des plannings s'effectue tous les mois. Elle sert à préparer les activités pour le mois suivant, à faire le point sur ce qui a déjà été réalisé et sur les difficultés rencontrées. Une autre réunion de travail vise à donner un temps communs aux animateurs pour qu'ils puissent créer, tester les activités qu'ils proposent aux enfants et les adapter à leur public.

Le directeur met à disposition de l'équipe, des livres d'activités, des fichiers provenant de sites internet d'animation, des livres empruntés à la bibliothèque....

Ces réunions permettent les échanges d'expérience, de connaissance, et créer un véritablement esprit d'équipe.

2. Pour les vacances scolaires :

Plusieurs réunions de préparation des plannings et des activités sont prévues ainsi qu'une pour l'aménagement des locaux.

Durant la période d'ouverture du centre, un bilan individuel ou collectif a lieu en fin de chaque semaine. Le directeur se réserve le droit d'organiser ce type réunion à tout moment si une situation le nécessite.

3. Pour les N.A.P:

Une réunion de préparation et de bilan est planifiée avant chaque période de vacances.

Nous travaillons sur de nouveau projet entre chaque période de vacances scolaires.

Nous fonctionnons en 5 groupes d'âges et en 5 activités générales.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE PENDANT LES VACANCES

1. Structuration du site:

L'A.L.S.H partage les locaux avec l'école de Guillon. Il dispose de 2 cours de récréation agrémentées d'un jardin, d'une salle de repas, d'une salle d'activité, d'un local de rangement, d'une grande salle de motricité permettant d'y faire des jeux l'hiver mais aussi des jeux d'expression, d'un coin sieste, de deux blocs sanitaires adaptés aux différentes tranches d'âges et d'un gymnase.

2. Compétences humaines

1 directrice
1 directrice adjointe BAFD
4 animateurs BAFA
1 ATSEM

3. Capacité d'accueil:

L'A.L.S.H bénéficie d'un agrément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour accueillir 60 enfants.

4. Périodes d'ouverture:

L'A.L.S.H de la Communauté de Communes du Serein accueille les enfants de 3 à 17 ans en période périscolaire (périscolaire du matin, midi, soir et mercredis après-midi) et durant les vacances scolaires.

Les vacances scolaires avec 3 possibilités d'accueil :

La journée complète à partir de 7h45 et jusqu'à 19h00, le repas et le goûter compris

La demi-journée avec repas et la demi-journée sans repas.

5. Les temps d'accueil du matin et du soir:

L'accueil des enfants se fait de façon échelonné de 7 H 45 à 9 H 30, c'est un moment particulier qui fait le lien entre le milieu familial et la vie du centre.

Ce moment doit être chaleureux et sécurisant, il facilite non seulement l'adaptation de l'enfant mais permet aussi à l'animateur de mieux connaître l'enfant et ses attentes. Cet instant permet de créer des liens plus importants avec l'enfant et d'avoir une vision plus précise du groupe. L'animateur n'est pas passif, il est à l'écoute de l'enfant par la discussion, le jeu, la lecture d'une histoire...

L'accès au jeu se fait de façon autonome, l'enfant peut choisir de faire ou ne pas faire.

Ce moment doit aussi permettre à l'animateur de vérifier si l'enfant possède bien l'équipement nécessaire à certaines activités : exemple : piscine, poneys....

On pourra également à travers ce moment d'individualité favoriser les rencontres, les échanges entre les enfants. Durant la période de l'accueil, des livres et des jeux sont mis à leur disposition en attendant l'arrivée de tous les participants. Le temps d'accueil permet aussi d'informer et de répondre aux questions des parents.

6. Les règles de vie

Elles sont mises en place avec les enfants et évoluent au fur et à mesure du temps. L'animateur doit veiller à leur respect car elles permettent à chaque enfant de prendre conscience qu'il n'est pas seul et favorisent les rapports entre les enfants ce qui permet à chacun de vivre à son rythme tout en intégrant la vie du groupe.

7. Le repas

L'A.L.S.H dispose d'une salle de restauration, les repas sont livrés par la société Elite.

Le temps du repas doit être convivial et calme. Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant d'aller s'asseoir à table de façon à éviter les allées et venues durant le repas.

L'animateur doit amener l'enfant à goûter tous les aliments sans pour autant le forcer. **Il ne faut pas perdre de vue que l'animateur doit donner l'exemple.**

Le moment du repas est source de découverte nutritionnelle, mais aussi d'autonomie. C'est en participant au débarrassage des tables, en allant chercher du pain ou bien de l'eau que l'enfant se sent plus responsable et auteur de ses actes.

Le repas est également source de communications, il permet à l'animateur d'établir plus de contact avec les enfants à travers les discussions.

8. Le temps calme et le temps de la sieste

La sieste :

Pour les 3/6 ans, après le repas vient le moment d'une récupération nécessaire, c'est pourquoi il doit être respecté et aménagé pour qu'il soit vécu agréablement.

La sieste n'est pas obligatoire et les enfants qui ne veulent pas dormir sont invités néanmoins à un temps de repos.

Les animateurs tiennent compte des besoins de l'enfant. Durant ce temps de sieste les enfants sont installés dans un petit dortoir isolé et sombre où ils peuvent se reposer sans contrainte.

Un animateur reste présent tout au long de la sieste pour accompagner les enfants dans leur sommeil (en leur chantant des chansons pour s'endormir ou en racontant une histoire) et en les aidant au réveil.

Un temps calme est proposé aux enfants qui ne dorment pas.

Le temps calme :

Il permet à chaque enfant de prendre un petit moment de repos, durant la digestion, pour être plus disposé à l'activité de l'après-midi.

Ils sont moins bousculés et donc plus réceptifs aux consignes et à la mise en place de l'activité.

Dans le même temps, s'organise l'accueil des enfants venus pour l'activité de l'après-midi.

9. Le goûter

Comme le repas, c'est un moment de calme et de convivialité où chaque enfant peut s'exprimer et faire partager ses anecdotes, ses découvertes et ses émotions de la journée.

C'est un petit moment de bilan avec les enfants.

L'animateur peut ainsi en profiter pour évaluer si les objectifs qu'il s'était fixés sont atteints.

LES ACTIVITES

Un thème d'activité est proposé chaque mois par les animateurs.

Les activités doivent répondre aux besoins des enfants : s'amuser, découvrir, s'épanouir, être acteur... tout en veillant à leur sécurité physique et affective.

L'équipe s'attache à proposer des activités selon les tranches d'âge et leurs besoins, par exemple les plus petits sont plus réceptifs à tout ce qui concerne l'imaginaire alors que les plus grands sont plus attirés par le sport.

Les activités commencent à 9h30 le matin et vers 14h30 l'après-midi ; au préalable l'animateur, à l'aide d'une feuille de présence, s'assure du nombre d'enfants présents et absents de son groupe.

Quel que soit l'activité et le lieu où elle se déroule, l'animateur doit toujours veiller à son bon déroulement et au respect des règles de sécurité.

- **Les activités spécifiques**

Elles sont mises en place régulièrement selon le thème et les besoins de chaque période de centre, ceci afin d'élargir les horizons d'activités et de découverte des enfants.

Elles sont encadrées par un Brevet d'Etat.

La piscine

Des sorties à la piscine sont aussi au programme. Elles se déroulent au centre nautique de Montbard et nécessitent de prendre le bus.

Cet endroit est un terrain de jeux, de rire mais aussi propice à la cohésion de groupe d'enfants et à l'entraide. L'animateur doit proposer des jeux en fonction de l'âge, essayer de mettre en confiance les plus petits qui parfois découvrent « la piscine ».

Il doit également laisser des moments libres tout en les surveillant pour permettre à chacun de montrer ce qu'il sait faire.

A la piscine, l'animateur doit être très vigilant sur l'hygiène de l'enfant. Il doit accompagner les enfants aux toilettes, veiller à ce qu'ils prennent leur douche avant et après le bain, aider à l'habillage et ne pas oublier les cheveux des filles.

Les autres activités

Les Petits jeux :

L'animateur doit pouvoir en proposer à tous moments aux enfants en cas par exemple d'attente ou durant les temps calmes.

Ils se déclinent sous diverses formes : jeux d'adresse, d'équipes, de réflexion, de connaissances...

Les Grands jeux (extérieur et intérieur) :

Chasse aux trésors, jeu de l'oie, bataille navale.....

Travaux manuels :

L'animateur à travers les activités manuelles suscite l'imagination et la créativité des enfants.

Il dispose d'un large choix de matériel dans la régie mais aussi de matériels de récupération (boîtes de conserve, rouleaux en carton...).

Modelage, peinture, dessin, art plastique....

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Site de Guillon

L'accueil périscolaire :

L'accueil des enfants par 1 ou 2 animateurs (pour le matin suivant les effectifs) dans la salle d'accueil périscolaire.

Le matin

- Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h00 à 8h30

Le soir

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 18h00

Durant ces temps, des activités ludiques et de détente sont proposées aux enfants en tenant compte du

rythme naturel de l'enfant.

L'accueil périscolaire est fondé sur le projet pédagogique du centre de loisirs, gage de la qualité des activités proposées et des temps de vie qui rythment la journée de l'enfant.

L'animateur qui encadre les enfants doit leur proposer des activités variées. La manière dont un enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour l'épanouissement de sa personnalité et son apprentissage de la vie sociale.

Le temps d'accueil périscolaire doit être le plus agréable possible pour l'enfant, en lui permettant d'échanger, de partager, de jouer, de se reposer tout en respectant le matériel et les règles de vie en collectivité.

- Proposer des ateliers diversifiés, donner envie à l'enfant de participer mais le laisser faire son choix de faire ou de ne rien faire.
- Être à l'écoute des enfants et de leurs propositions.
- Permettre à l'enfant de s'isoler pour faire ses devoirs, en fonction de la demande des parents, en lui réservant un emplacement cependant l'animateur n'interviendra pas.

Ce service permet de répondre aux besoins de garde des parents et de proposer aux enfants des moments de détente adaptés à un rythme de fin de journée à travers des activités multiples et variées dans le respect de leur choix et de leur rythme.

Le temps méridien

Les enfants sont accueillis par tranche d'âge sur 2 plages horaires différentes.

Cet accueil se déroule en deux temps. Un temps de repas, puis un temps d'animation ou un temps d'animation puis un temps de repas.

Les enfants sont répartis par âge de manière à respecter au mieux leurs rythmes.

Les enfants scolarisés en maternelle et CP sont au premier service repas et les enfants scolarisés du CE1 au CM2 sont au deuxième service repas (par exemple, lorsque les enfants ont eu une activité piscine le matin avec la classe, nous veillons à ce qu'ils soient au premier repas).

Pendant le temps d'animation, nous proposons toutes sortes de jeux aux enfants, en fonction du temps extérieur et de leur état de fatigue. Nous travaillons en lien direct avec les enfants afin de connaître leurs souhaits d'activité.

D'une manière générale, nous pensons que ce temps est un moment de détente et de décompression du temps scolaire.

Les Nouvelles Activités Périscolaires

Site de Thizy

L'accueil périscolaire :

L'accueil des enfants par 2 animateurs dans la salle d'accueil périscolaire.

Le matin

- Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h00 (7h00 sur demande) à 8h45.

Le soir

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 (19h00 sur demande).

Durant ces temps, des activités telles que des jeux, des coloriages, des jeux de société, des activités créatives sont proposées selon l'envie des enfants.

Le temps méridien

Les enfants des écoles de Montréal et Thizy sont pris en charge par 4 animateurs et sont accueillis sur le site de Thizy dans la salle périscolaire et dans la cour entre 11h30 et 13h30.

- PS/MS/GS de 11h45 à 12h00 et de 12h30 à 13h15

- CP/ CE1 de 12h30 à 13h30
- CE2/CM1/Cm2 : 11h30 à 11h45 et de 12h15 à 13h30

Quand la météo le permet, nous proposons des activités diverses en extérieur, des jeux (balle aux prisonniers, foot...) et par mauvais temps, nous leurs proposons des jeux de sociétés, coloriages.

Les Nouvelles Activités Périscolaires

Les NAP se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30 dans la salle d'accueil périscolaire et la cour. Chaque groupe est pris en charge par 1 animateur ou 1 intervenant.

Nous disposons :

- D'une salle de motricité,
- De 2 salles de classe maternelle,
- D'une salle informatique,
- D'un terrain de sport,
- De la cour de l'école.

Dans le cadre des NAP nous proposons des activités répondant aux besoins de l'enfant, au PEDT et projet pédagogique :

- Des activités créatives (développant la motricité et l'imaginaire),
- Des activités sportives (développant l'esprit d'équipe et le respect de l'autre et des règles),
- Des activités culturelles (découverte de son environnement, développement de la réflexion et de l'esprit critique),
- Des jeux de société (apprentissage de l'autonomie),
- Des activités autour d'un spectacle (travail en groupe),
- Des activités théâtrales (développant l'élocution, la mémoire, l'amusement etc...).

Site de Montréal

L'accueil périscolaire

Les enfants sont accueillis les enfants par 1 animateur dans la salle de classe des élèves de maternelle.

Le matin

- Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30.

Le soir

Pas d'accueil

Le temps méridien

Les enfants sont accueillis sur le site de Thizy.

Les Nouvelles Activités Périscolaires

Les maternelles

Elles se déroulent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h15. Le groupe est pris en charge par 2 animateurs ou un intervenant.

Les enfants sont accueillis de 2 à 6 ans, il se déroule dans la salle de classe maternelle.

Les activités sont organisées autour d'un thème général qui change à chaque période. Les activités sont variées et ludiques en adéquation avec le projet pédagogique (activités créatives, contes, chants, cuisine, sortie, ballades, jeux extérieurs et intérieurs)

Une rencontre inter générationnelle avec les résidents de la maison de retraite 1 fois par semaine.

Les élémentaires

Les NAP ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h15. Le groupe est pris en charge par 2 animateurs, 1 intervenante ou 1 enseignante bénévole.

Elles se déroulent dans la salle de classe des élémentaires.

Nous leur proposons des activités autour d'un thème différent à chaque période :

- Danse



- Chant
- Activités créatives
- Sport
- Jeux intérieurs, extérieurs
- Exposés
- Activités culinaires